

## PASSAGE DU GEOMETRE DU CADASTRE DANS LA COMMUNE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE ST NAZAIRE

Centre Foncier

1-3, Rue Francis de Pressensé CS 40289

44616 SAINT NAZAIRE CEDEX

TÉLÉPHONE : 02 40 00 10 10

MÉL. : [cdif.saint-nazaire@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cdif.saint-nazaire@dgfip.finances.gouv.fr)

A Saint Nazaire, le 06/03/2018

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que **M MORAND Jérôme** se rendra dans votre commune au cours du mois de **MARS et AVRIL** afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral.

Je vous prie de bien vouloir en informer par voie d'affichage les habitants et contribuables de votre commune. Cet avis de passage pourrait également, le cas échéant, faire l'objet d'un encart dans le journal local afin d'informer au mieux les propriétaires fonciers.

De même, afin de faciliter les contacts avec les administrés, un agent de la municipalité pourrait utilement accompagner **M MORAND Jérôme** dans ses travaux en commune si celui-ci en manifestait le besoin.

Le Géomètre du Cadastre

Jérôme MORAND